

Demande d'affiliation à la SASP

1. Données personnelles

Nom: _____

Prénom: _____

Coordonnées privées

Adresse, CP/lieu: _____

Téléphone: _____

Téléphone mobile: _____

E-mail: _____

Coordonnées professionnelles

Entreprise: _____

Adresse, CP/lieu: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Site web: _____

Correspondance à: Adresse privée Adresse professionnelle

Je souhaite que mes coordonnées professionnelles puissent être trouvées sur le site Internet de la SASP par le biais de la recherche de spécialistes : Oui Non

Langues de travail: _____

2. Demande

Je désire devenir membre de la SASP:

Membre ordinaire (master en psychologie)

Membre ordinaire (psychologue spécialiste en psychologie du sport FSP)

Peut devenir membre ordinaire de la SASP quiconque a suivi des études de psychologie (branche principale) dans une université ou haute école spécialisée suisse jusqu'à l'obtention de son diplôme (master), ou dispose de l'attestation de la Commission fédérale des professions de la psychologie certifiant qu'il ou elle a obtenu un diplôme équivalent en psychologie à l'étranger, et qui est également prêt à devenir membre FSP (pour des informations sur la FSP,

voir www.psychologie.ch). La cotisation annuelle des membres ordinaires de la SASP se monte à CHF 300.–. A cela s'ajoute la cotisation annuelle de la FSP de CHF 470.–. Les nouveaux diplômés qui adhèrent à la SASP deux ans après l'obtention du diplôme de master paient pendant ces deux ans la moitié de la cotisation de la SASP. Un étudiant PhD (avec un contrat de minimum 50% avec leur université) paie également la moitié de la cotisation de membre.

Membre étudiant

Etudiants en psychologie d'une université ou d'une haute école spécialisée suisse ayant un intérêt pour la psychologie du sport. L'adhésion en tant qu'étudiant est gratuite.

Membre extraordinaire, section des scientifiques du sport

Etudes en sciences du sport (branche principale, diplôme de niveau master) dans une université ou une haute école spécialisée, et avoir terminé une formation post-graduée reconnue en psychologie du sport ou une habilitation ou un diplôme équivalent à une habilitation dans le domaine de la psychologie du sport. La cotisation annuelle se monte à 300 CHF.

Membre extraordinaire, section des préparateurs mentaux

Personnes proches du sport et de la psychologie sans diplôme de master en psychologie, mais sont au bénéfice d'une formation en préparation mentale correspondant en règle générale au moins au niveau d'un CAS (Certificate of Advanced Studies, p. ex. ZHAW, CAS Psychologischen und mentales Training im Sport ou Université de Lausanne, CAS Préparation mentale).

Vous travaillez comme préparateur mental avec des athlètes ou vous prévoyez de le faire, vous pouvez, après une procédure d'évaluation (**Assessment**) réussie, être admis dans la section des préparateurs mentaux de la SASP.

Après cette admission, vous êtes soumis comme les psychologues aux exigences en matière de formation continue ainsi qu'au code déontologique de la FSP (pour des informations sur la FSP, voir www.psychologie.ch). La cotisation annuelle se monte à CHF 300.–.

Sans diplôme de la ZHAW ou de l'Université de Lausanne, il faut suivre la formation de préparateur mental conformément aux critères d'admission.

Membre passif

Toute personne qui désire soutenir la SASP peut devenir membre passif. La cotisation annuelle des membres passifs se monte à CHF 40.–.

3. Activité professionnelle

Indépendant: oui à _____ % indépendant
 non

Si oui, depuis quand: _____

